



RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE ASSEMBLEE GENERALE DU 6 AVRIL 2019

Bonjour à toutes et tous et un grand merci aux bénévoles, adhérents et sympathisants d'être venus nombreux à l'assemblée générale d'Horizon Parrainage.

Nous vous proposons cette année une journée associative dans un lieu de collaboration entre le Prado et Horizon Parrainage. Une convention signée en 2018 a en effet ouvert la voie au parrainage citoyen d'une dizaine de mineurs non accompagnés confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Merci donc au Prado d'accueillir notre association pour cette journée complète qui réunit pour la première fois 2 de nos événements importants : une matinée studieuse en assemblée générale suivie d'un temps de respiration et partage d'une collation qui s'ouvrira sur l'espace plus ludique de notre traditionnel café rencontre.

Nos objectifs 2018 portaient sur 3 thèmes :

Tout d'abord la construction d'une plateforme de ressources pour les ados à laquelle nous souhaitons les associer.

Force est de constater notre difficulté à recueillir leurs souhaits et à les mobiliser sur des animations conçues pour eux, dont un parcours du numérique aux Substances organisé par Fréquence Ecole.

Mais la hausse du nombre d'adolescents parrainés nécessite que le comité d'animation maintienne ses efforts d'imagination pour les associer à nos événements.

Le 2^{ème} objectif consistait à renforcer nos équipes de bénévoles, dotées notamment de compétences sociales et psychologiques. Sur ce point, nous constatons que l'arrivée de nouveaux bénévoles compense le départ d'autres. C'est plutôt une bonne nouvelle, même si cela suscite un temps de formation non négligeable qui repose essentiellement sur les bénévoles stables du comité d'admission des parrainages.

Nous avons également réfléchi à la façon dont nous pourrions mobiliser les parrains/marraines pour favoriser la création d'une réelle communauté d'appartenance, enrichie des compétences de ses membres volontaires.

Nous espérons ainsi susciter chez certains d'entre eux le souhait de rejoindre nos équipes en interne, pour un engagement au-delà de leur demande initiale de parrainage, quelles que soient leurs compétences.

Dans un premier temps et pour démarrer cette dynamique, des journées de formation sur différentes thématiques ont été proposées. Les retours très favorables que nous avons obtenus ont favorisé la mise en place début 2019 d'un premier groupe d'échange entre parrains et bénévoles de structure, pour un repérage de leurs souhaits.

Le 3^{ème} objectif concernait la diversification de nos ressources financières. Marion vous informera des actions concrètes conduites cette année, mais il est manifeste que la collecte de fonds est un vrai métier qui demande de plus en plus de compétences spécifiques.

Je tiens à attirer l'attention des membres de cette assemblée générale sur notre inquiétude concernant l'état de nos finances. Car à l'instar de beaucoup d'associations, Horizon Parrainage traverse aujourd'hui une période d'incertitude. Le Trophée de la Fondation pour L'enfance que nous avons obtenu en 2014, nous permet depuis 4 ans d'absorber un déficit budgétaire récurrent qui se situe entre 18 et 23000€ quand bien même nos choix de dépenses et d'investissements se sont portés sur le moindre coût. En 2018 nous constatons que le déficit se situe sur la fourchette basse, mais nous invite à la plus grande prudence pour assurer la viabilité de l'association.

Par mesure d'anticipation des risques à venir, nous avons malheureusement dû opter pour une réduction de la masse salariale en précarisant le poste d'assistante de gestion à la suite de la démission de Sophie MOTTAZ en mai dernier. Ainsi, Nathalie DEVIN lui a succédé en septembre, toujours à mi temps, mais en CDD sur 6 mois.

A ce jour, nous nous consacrons à une réflexion sur une organisation reliant conjointement nos ressources humaines et financières, à partir de l'étude d'un modèle économique viable et réaliste. Vous comprendrez que notre principal objectif est de prémunir l'association contre un déficit qui mettrait en péril les postes de travail salariés sans lesquels il nous serait impossible de maintenir tant le niveau d'activité actuelle que la dynamique associative.

Nous vous donnerons une lecture exhaustive de nos recherches de fonds qui s'avèrent complexes quand il s'agit d'entrer dans les fourches caudines des appels à projet par exemple.

Les fonds publics constitués par la Métropole, le Rhône, le REAAP et le FONJEP couvrent 66% de notre budget.

Comme vous le savez, la Métropole et le Rhône financent l'association dans le cadre de notre collaboration avec la Protection de l'Enfance à hauteur de 43%, qui ne tient pas compte de l'évolution progressive des orientations d'enfants et de jeunes suivis par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Nous parlerons plus tard de ce qui fragilise les parrainages et impacte leur suivi par les référents.

Sur l'accompagnement spécifique des mineurs non accompagnés, nous nous réjouissons de la participation financière du Prado dans le cadre de notre accord partenarial. Devant maintenir notre vigilance sur la mixité des publics parrainés, nous envisageons de limiter le parrainage citoyen, comme ce sera le cas dans nos travaux d'ajustement de nos équilibres entre prévention et protection de l'enfance.



Quant à la cotisation annuelle des membres adhérents, si elle a été rendue systématique lors du dépôt des candidatures au parrainage, force est de constater que son renouvellement ne constitue pas un réflexe.

Cette cotisation annuelle est pourtant infiniment importante pour nous, dès lors qu'au delà de la ressource financière qu'elle apporte, nous le percevons comme un signe de reconnaissance à l'association et une contribution à sa dynamique.

En dehors du mécénat de compétences que nous parvenons à mobiliser, peu d'avancées donc sur nos recherches de fonds tant publiques que privées, alors que le parrainage de proximité à le vent en poupe et de plus en plus cité dans les travaux de grandes organisations du travail social, par des élus locaux. Voire membre du gouvernement, comme Laurence ROSSIGNOL ex ministre des familles et de l'enfance qui a largement contribué à la visibilité de notre action en France.

Les UDAF de différents départements créent des services dédiés et des personnes volontaires de la société civile tentent l'aventure, comme récemment dans l'Ain, la Loire ou le Jura qui nous sollicitent pour mettre en œuvre leur projet. Lors de sa dernière enquête en 2016, France Parrainage faisait état d'environ 650 enfants parrainés dans ses antennes et 266 dans son réseau partenaire dont Horizon Parrainage. Avec 157 parrainages, nous serions donc l'association la plus importante du réseau national, mais étonnamment la moins dotée, en dépit de son implantation sur un territoire classé parmi les 5 départements les plus riches de France.

La grande disparité des subventions octroyées aux associations de parrainage par les départements et métropoles est considérable, variant de 100 à 1000€/parrainage. Je ne vous apprendrais rien si je vous dis qu'il s'agit bien évidemment d'un choix politique de nos élus.

En dernier lieu, je ne ferai que citer NOS AXES 2019 qui seront commentés à la fin du rapport d'activité par Isabelle et Françoise :

- Réflexion stratégique et organisationnelle menée conjointement entre :

- . L'étude d'un nouveau modèle économique
- . L'analyse et la réorganisation de nos ressources internes bénévoles/salariées

- Recherche d'équilibre entre Prévention précoce et Protection de l'Enfance

Je n'aurai de cesse de remercier chaleureusement tous les bénévoles, de l'association et ses salariées pour l'énorme travail accompli cette année encore et surtout leur engagement sans réserve, toujours sur un fond de convivialité et de plaisir partagé.

Merci à vous tous, présents dans cette salle pour votre soutien indéfectible.

Mireille OGIER Présidente